STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 12 janvier 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO DÉCLARE L'ÉTAT D'URGENCE AU NIVEAU DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE L'ÉTAT EN RAISON DE LA GRAVE SAISON DE LA GRIPPE

Un décret est émis pour permettre aux pharmaciens d'administrer les vaccins contre la grippe aux patients entre six mois et 18 ans

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a déclaré l'état d'urgence au niveau de la santé publique pour tout l'État de New York en raison de la saison de la grippe de plus en plus grave cette année. Le Gouverneur a émis un décret permettant aux pharmaciens d'administrer des vaccins contre la grippe aux patients entre six mois et 18 ans. Ce décret suspend pour les 30 prochains jours la partie de la loi sur l'éducation de l'État qui limite l'autorité des pharmaciens relativement à l'administration d'agents immunisants aux individus de 18 ans et plus seulement.

Déjà 19 128 cas de grippe ont été rapportés dans l'État de New York cette année, beaucoup plus que le total de 4404 tests de laboratoire positifs rapportés au cours de la saison dernière (2011-2012). De plus, en date du 5 janvier 2013, le Ministère de la Santé de l'État de New York (DOH) a reçu des rapports sur 2884 patients hospitalisés pour des cas de grippe confirmés en laboratoire, contrairement à 1169 hospitalisations totales en 2011. À ce jour, deux enfants dans l'État de New York et 18 enfants aux États-Unis sont morts en raison de la grippe de cette année.

« Nous connaissons l'une des pires saisons de grippe depuis 2009, et son activité est généralisée dans l'État de New York, avec des cas reportés dans les 57 comtés et dans les cinq arrondissements de la ville de New York, a déclaré le Gouverneur Cuomo. C'est pourquoi j'ai ordonné à mon administration, au Ministère de la Santé de l'État et aux autres de mettre en oeuvre toutes les ressources nécessaires pour répondre à cette urgence de santé publique et pour soulever tous les obstacles afin de faire en sorte que tous les New-Yorkais - enfants comme adultes - aient accès aux vaccins hautement requis. »

Le Gouverneur incite fortement les New-Yorkais qui n'ont pas encore reçu le vaccin de prendre rendez-vous immédiatement, les cas de grippe continuant d'augmenter fortement partout dans l'État. Pour faire en sorte que tous les New-Yorkais connaissent l'importance des vaccins contre la grippe et y aient

accès, le Gouverneur a annoncé que le Ministère de la Santé de l'état (DOH), en travaillant de près avec ses partenaires en soins de santé des comtés, des régions et du secteur privé ainsi qu'avec les départements de santé locaux, lancera une vaste campagne pour l'immunisation contre la grippe. Dans le cadre de ces efforts de promotion, les renseignements sur la grippe en cours et les ressources seront mis à jour continuellement et disséminés par les médias et les événements médiatiques, sur des sites Web prévus à cet effet et des sites de médias sociaux comme Facebook et Twitter.

Le Ministère de la Santé de l'État continuera également d'émettre des conseils de santé aux fournisseurs de soins, aux hôpitaux, aux établissements de soins à long terme, aux départements de la santé locaux et aux pharmacies pour qu'ils recommandent fortement aux New-Yorkais n'ayant toujours pas reçu le vaccin contre la grippe de le faire immédiatement, et continuera aussi d'encourager tous les fournisseurs à continuer d'administrer le vaccin contre la grippe à leurs patients. Le DOH offre aux établissements de soins de santé une trousse d'outils Web pour les programmes de vaccination contre la grippe : www.health.ny.gov/prevention/immunization/toolkits/.

Les New-Yorkais peuvent trouver un fournisseur de vaccins dans leur région en visitant le http://flushot.healthmap.org/ et en entrant leur code postal. Les New-Yorkais sans accès Internet peuvent appeler au 1-800-522-5006 ou via l'accès TTY au 1-800-655-1789 pour trouver un fournisseur à proximité.

Le Centre fédéral de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a testé cette année les virus connus de la grippe et les a fait correspondre aux trois virus incluent dans le vaccin 2012-2013. À ce jour, tous les virus de la grippe A (H1N1) et de la grippe A (H3N2) ayant été testés correspondent aux vaccins et environ 69 % des virus de la grippe B connus également.

Le Gouverneur rappelle aux New-Yorkais qui n'ont pas été vaccinés contre la grippe qu'il n'est PAS trop tard pour le faire. Le vaccin contre la grippe peut être obtenu dans les cliniques de fournisseurs de soins de santé, dans les départements de soins de santé locaux et dans les pharmacies partout dans l'État. La grippe se poursuivant souvent jusqu'à la fin de l'hiver ou au début du printemps, les vaccins à cette période de l'année offrent une importante protection. Le DOH recommande que toutes les personnes de six mois ou plus reçoivent un vaccin contre la grippe. Les personnes de moins de six mois ne peuvent être vaccinées contre la grippe.

Puisque le virus de la grippe peut se répandre par la toux ou les éternuements, il est important que les membres des familles et les gens qui sont régulièrement en contact avec de jeunes enfants ou des individus à haut risque se fassent vacciner. De plus, tous les professionnels de la santé devraient être vaccinés contre la grippe et autres maladies transmissibles afin de protéger leur santé et la santé de leurs patients.

Les symptômes de la grippe ressemblent à ceux du rhume, mais se présentent rapidement et sont plus prononcés. Une personne atteinte de la grippe souffre généralement de fièvre, de frissons, de graves maux de tête, de douleur musculaire, de quintes de toux et de maux de gorge. Bien que la plupart des

gens se rétablissent habituellement de la grippe sans complications, le virus pose de sérieux risques pour les enfants de moins de deux ans, les gens de plus de 50 ans, les femmes enceintes et les gens dont le système immunitaire est affaibli ou qui souffrent de problèmes médicaux chroniques.

Les individus souffrant de symptômes semblables à ceux de la grippe tels que la fièvre, la toux ou des maux de gorge, devraient appeler leur médecin d'abord avant de se rendre à l'hôpital. Beaucoup de New-Yorkais se rendent aux urgences avec des symptômes légers, ce qui n'est pas nécessaire à moins que votre médecin ne vous le recommande.

Pour plus de renseignements sur la grippe, y compris la surveillance dans l'État, visitez le site Web du Ministère de la Santé de l'État au
http://www.health.ny.gov/diseases/communicable/influenza/seasonal/

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418